

Prime pour les agents contractuels

Par toulon, le 29/04/2009 à 09:15

Bonjour, nous souhaitons demander dans notre établissement un recours gracieux pour le paiement de la prime aux agents contractuels.(maison de retraite fonction hospitalière public)on nous a signalé que cela a été évoqué dans le statut de la fonction public hospitalière.Pouvez vous me donner plus de renseignement svp sur le sujet.Merci